QUESTION ORALE AVEC DÉBAT O-0085/02 posée conformément à l'article 42 du règlement par Enrique Barón Crespo et Martin Schulz, au nom du groupe PSE au Conseil

Objet: Statut des députés

Le Conseil est-il disposé à engager, au niveau des chefs d'État et de gouvernement, un dialogue avec le Parlement européen au sujet des modalités d'adoption du statut des députés?

Dépôt: 24.10.2002

Transmission: 25.10.2002 Echéance: 15.11.2002

480863.FR PE 295.345